

Instructeur.rice application du droit des sols - Cat. B (Direction de l'aménagement)

Présentation du poste :

Loire Forez agglomération compte 84 communes et près de 113 000 habitants. La communauté d'agglomération entend répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans une démarche de territoire cohérente et ambitieuse. Territoire à taille humaine, son dynamisme démographique est le signe d'une qualité de vie préservée et d'un patrimoine remarquable.

Au sein de la Direction de l'aménagement, le service commun d'application du droit des sols (ADS) gère l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme pour l'ensemble des communes membres de Loire Forez agglomération qui ont fait le choix d'adhérer au service (la quasi-totalité des communes compétentes en la matière). Le service est réparti sur deux antennes localisées à Saint-Just-Saint-Rambert et Montbrison.

Missions :

Placé.e sous l'autorité hiérarchique de la responsable du service ADS, vous serez chargé.e des missions suivantes :

- Instruire sous forme dématérialisée les déclarations et demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes dans le respect des délais et des contraintes réglementaires et juridiques :
 - Permis de construire
 - Permis de démolir
 - Permis d'aménager
 - Déclaration préalable
 - Certificat d'urbanisme
 - Autorisation de Travaux (au titre du code de la construction et de l'habitation- ERP)
- Rédiger des propositions de courrier et des décisions relatifs aux autorisations d'urbanisme.
- Assurer la gestion et le suivi administratif des actes d'urbanisme
- Participer à l'information des élus et des pétitionnaires concernant les actes d'urbanisme. Transmettre l'information et produire des explications techniques et juridiques.

Profil :

Expérimenté.e, vous avez d'excellentes connaissances du code de l'urbanisme, de la construction et de l'habitation, et de l'environnement. Vous maîtrisez les règles et procédures de l'urbanisme, ainsi que le droit pénal et civil du domaine. Vous avez des notions de fiscalité de l'urbanisme. Rigoureux .se et organisé.e, vous disposez de capacité d'analyse et de synthèse.

Une bonne pratique des outils bureautiques est demandée. Aptitude au travail avec un SIG et à la lecture de plans requises. Vous avez le sens du travail en équipe, du respect des procédures, un esprit méthodique et une certaine capacité d'adaptation. Expérience recommandée.

Permis B requis.

Caractéristiques du poste :

Poste permanent à temps complet à pourvoir au 01/09/2026, basé à Saint-Just-Saint-Rambert.

Recrutement dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux ou des techniciens territoriaux

Rémunération liée au grade + régime indemnitaire (RIFSEEP) + titres de restauration + CNAS + participation employeur prévoyance et mutuelle santé + association du personnel + forfait mobilité durable + démarche engagée et positive de bien-être au travail.

Télétravail possible selon le règlement de Loire Forez agglomération.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 19/06/2026** aux coordonnées ci-dessous :

Loire Forez agglomération

A l'attention de Monsieur le Président

17, boulevard de la préfecture

CS 30211

42605 Montbrison

Ou par mail : recrutement@loireforez.fr

Pour les personnes titulaires du concours/examen merci de joindre votre inscription sur liste d'aptitude ou votre dernier arrêté de situation administrative.

Merci d'indiquer lors de votre candidature la référence suivante : Instructeur.rice application du droit des sols

Les entretiens de recrutement auront lieu le jeudi 2 juillet 2026 (matin).